

Vincent DIARD

I.U.T. Carrières Sociales 2^{ème} année

Année universitaire 2000 / 2001

RAPPORT DE STAGE

« Le Grand Logis » - Bruz

Professeur tuteur : Guy Jumel

Sommaire

Introduction	1
OBSERVATION DE LA STRUCTURE	2
1°- L'environnement géographique et social	3
2°- Le complexe du Grand Logis	5
a/ Les différents pôles du centre d'animation	5
b/ Le centre culturel	7
3°- L'organisation interne	9
a/ Les moyens	9
b/ Les services	10
4°- Bilan	13
L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LES PROJETS	14
1°- Les salariés	15
a/ Statuts et relations hiérarchiques	15
b/ Le temps de travail	17
2°- Les relations	19
a/ Avec le public	19
b/ Avec les différentes administrations	22
c/ Les collaborations	23
3°- Les projets	25
a/ En général	25
b/ Mon projet de stage	25
Conclusion	31
Annexes	33

Introduction

Mon lieu de stage de l'an passé était un centre d'animation fonctionnant avec la mairie et des associations (MJC, comité de gestion) au sein d'une agglomération périurbaine de 3500 habitants. C'était le seul équipement de type socioculturel de la commune, et par conséquent les animateurs y ont des tâches multiples et très diversifiées.

Cette année, j'ai préféré effectuer mon stage dans une structure plus spécialisée au cœur d'une commune plus importante, afin de développer mes différentes expériences.

Depuis fin septembre, je fais donc partie de l'équipe du centre culturel du « Grand Logis » à Bruz. Il ouvrait pour la première fois ses portes au public un mois plus tard. C'est aussi cet aspect qui m'a séduit : le fait d'intégrer une équipe encore récente et de participer au lancement d'une telle structure m'intéressait particulièrement.

Ce que les habitants appellent communément « la nouvelle salle » est la salle de spectacles du centre culturel, « aménagée pour être un lieu de diffusion culturelle pluridisciplinaire pouvant accueillir les spectacles vivants (théâtre, danse, musique, chanson) ainsi que le cinéma » (*Ouest France*, septembre 2000). On peut donc suivre deux programmations parallèles : celle des spectacles vivants et celle du cinéma.

Le centre culturel de Bruz est le dernier volet qui restait à construire avant d'achever ce complexe appelé « centre d'animation du Grand Logis » qui comprend plusieurs parties. Le Grand Logis dans son ensemble est l'issue d'un long projet qui a mûri pendant une dizaine d'années. Il s'agissait d'un projet de grande ampleur, sur le long terme, et qui devait satisfaire les demandes d'une population bruzoise qui s'est considérablement accrue ces dix dernières années.

J'attends de ce stage au Grand Logis des découvertes : je pense qu'il me fera connaître les rouages d'une structure importante, uniquement consacrée au secteur culturel, au sein d'une commune en pleine croissance.

OBSERVATION
DE LA STRUCTURE

Avant d'analyser le fonctionnement du centre culturel du Grand Logis, nous allons tout d'abord le définir, en tant que structure mais aussi en tant que partie de différents ensembles (tels que le sud de Rennes Métropole, Bruz, ou plus simplement le centre d'animation).

1°- L'environnement géographique et social

Le centre culturel du Grand Logis se situe en plein cœur de Bruz, mais au-delà de ça, c'est aussi un des trois pôles culturels du sud de Rennes : A cinq kilomètres d'intervalle se trouvent le Grand Logis, le Pôle Sud à Chartres-De-Bretagne, et L'Aire Libre à Saint-Jacques-De-La-Lande, trois structures considérables, en taille et en fréquentation. Il est vrai que Rennes Métropole connaît ici un déséquilibre, puisque ces trois éléments sont rassemblés dans le même secteur, tandis que la majorité des autres secteurs du district rennais n'ont pas accès à ce type d'équipement de proximité.

Bruz est une ville importante, non seulement en superficie mais aussi en nombre d'habitants. Ce nombre atteindra prochainement la barre des 13 500. Bruz est la commune qui a connu les plus forts taux d'accroissement annuel de population : en dix ans, le nombre de résidents a augmenté de 62,8% ! En outre, contrairement à Chartres-De-Bretagne et à Saint-Jacques-De-La-Lande, Bruz n'est pas une agglomération où la densité de la population est élevée, ce qui en fait une ville où il fait bon vivre, malgré des coûts de logement assez élevés. De manière générale, on peut considérer que la population bruzoise vit avec des revenus confortables. Ce constat est renforcé par l'étude de la population active bruzoise (statistiques issus du recensement 1999). 92,5% des actifs sont occupés, soit seulement 7,5% de chômeurs (contre 12,9% en moyenne en France Métropolitaine) : de nombreuses entreprises sont installées sur le territoire et Bruz est très proche de Rennes. De plus cette population rajeunit depuis dix ans et la tranche d'âge la plus importante est celle des 20-39 ans qui représentait en 1999 34% des habitants. Le nombre de personnes entre 0 et 19 ans est stationnaire tandis que la population la plus âgée (de 40 ans jusqu'aux plus vieux) est de moins en moins nombreuse. (Tableaux et graphiques complémentaires disponibles en annexe pages 34, 35, et 36).

Comme la plupart des communes de sa taille, Bruz offre un bon nombre de services, notamment pour les sports et loisirs, mais la ville a aussi su développer ce que l'on pourrait appeler un « complexe de l'enseignement » : En 1998, 6 071 élèves étaient scolarisés dans huit écoles, de la

maternelle au lycée (dont un lycée professionnel). C'est sans compter l'école de musique municipale qui accueille environ 500 élèves et, bien entendu, le campus de Ker Lann, situé un peu à l'écart du centre de Bruz, qui accueillait en 1996 environ 1 200 étudiants dans huit écoles différentes. Il y en a aujourd'hui neuf.

Tous ces élèves et étudiants représentent le dynamisme actuel et à venir de la commune. De plus les étudiants de Ker Lann sont une « clientèle » potentielle importante – dans tous les sens du terme – pour le centre culturel du Grand Logis. On assure d'ailleurs nous-mêmes le travail de communication des spectacles et cinéma dans le campus.

La population bruzoise rajeunit au fil des années et cette tendance ne semble pas s'inverser. Cette population est dans l'ensemble dynamique et assez aisée. Elle a vu se construire la phase finale du centre d'animation du Grand Logis au cœur de sa commune : le centre culturel. Il a ouvert ses portes en novembre 2000 entre ses deux voisins (Pôles Sud et L'Aire Libre) et doit développer et entretenir une image qui lui restera propre. Le public recherché est non seulement celui de Bruz (mission de proximité) mais aussi celui de Rennes et de ses alentours, sachant qu'il n'y a aucun objectif de concurrence avec les structures avoisinantes. Il est plutôt question de coopération et de complémentarité.

2°- Le complexe du Grand Logis

Afin de mieux comprendre la situation du centre culturel de Bruz, nous allons étudier le complexe à l'intérieur duquel il se trouve, puis nous allons définir son statut.

a/ Les différents pôles du centre d'animation

Le centre d'animation du Grand Logis est composé de deux bâtiments juxtaposés qui ont plusieurs fonctions . Dans le premier édifice se trouvent :

➤ L'association ARC (Accueil, Rencontre, Concertation) : le point central de cette association est l'espace jeunes, appelé Maison des Jeunes (MJ). 300 jeunes de 12 à 25 ans la fréquentent. De nombreuses initiatives ont pu voir le jour : création de l'association Roller, de groupes de musiques (rock, rap, traditionnelle), du journal *Zurb*, du club vidéo. La MJ est un lieu d'émergence des expressions des jeunes au sein de la commune. La « *semaine de la jeunesse* » initiée en 1996 y regroupe le théâtre, différents concerts, différentes réflexions citoyennes autour de l'Europe et de l'Euro.

En plus d'un espace documentaire complet et actualisé, le Point Information Jeunesse a assuré diverses actions d'animation thématiques sur la santé, l'Europe, l'orientation scolaire, etc.

L'ARC se veut être un lieu de concertation entre la municipalité, les jeunes et les associations bruzoises, qui sont les trois composantes de son conseil d'administration.

➤ L'atelier peinture : cet atelier fonctionne depuis 25 ans et il propose une large palette d'activités artistiques pour toutes les tranches d'âge. Plusieurs fois dans l'année, l'association organise des rencontres artistiques autour d'expositions ponctuelles.

Poterie et création : c'est une association d'arts plastiques qui a pour but de « *faire partager la passion de la terre sous toutes ses formes créatives et artistiques* ».

➤ Relais Emploi : créée en 1990, il s'agit d'une association intermédiaire qui a pour objet

essentiel d'aider les demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés dans leur recherche de travail. Elle entretient des relations privilégiées avec l'ANPE, les Points Accueil Emploi, la Mission Locale et autres partenaires sociaux. En attendant de trouver le travail auquel ils aspirent, Relais Emploi peut proposer aux chercheurs d'emploi des missions de courte durée. Ces travaux sont confiés à l'association par des particuliers (jardinage, petit bricolage, ménage, repassage ...), des collectivités, des associations, des artisans, des entreprises pour un remplacement temporaire de personnel, un surcroît de travail (manutention, ménage, secrétariat...). Relais Emploi prend à sa charge l'ensemble des formalités administratives, paie les salaires et les charges sociales des demandeurs d'emploi qu'elle a mis à disposition, et envoie une facture aux utilisateurs du service.

Ker Emplois : c'est une association de services aux particuliers agréée pour l'accomplissement de travaux de ménage, repassage, garde d'enfants ... au domicile de particuliers. Elle a été créée en 1997 sous l'impulsion de Relais Emploi qui souhaite professionnaliser le secteur des emplois familiaux, en offrant un véritable statut aux intervenants qui font de cette activité leur métier et en proposant aux adhérents une prestation de qualité. L'association prend à sa charge les mêmes opérations que Relais Emploi et elle intervient sur les communes de Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan et Saint-Jacques-De-La-Lande.

Point Accueil Emploi : Inauguré en 1995, il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les chercheurs d'emploi du canton de Bruz dans leur démarche d'insertion professionnelle. Ce service est né d'une volonté commune des élus réunis au sein de l'association pour le développement local du canton de Bruz, de l'ANPE et des autres partenaires travaillant en direction des chercheurs d'emploi.

L'ADMR : L'Aide à Domicile en Milieu Rural est un réseau de familles solidaires présent sur tout le département et partenaire de l'action sociale. C'est un mouvement au service des familles, des retraités, des handicapés.

➤ Canal B : Le projet a germé fin 1984 et ce qui n'était qu'un atelier audiovisuel est devenu progressivement une radio émettant 24 heures sur 24, animée par une soixantaine de bénévoles motivés et dynamiques. Cet enthousiasme a permis à Canal B de se développer techniquement et financièrement et de proposer une programmation vivante, riche en informations de proximité. Cette programmation se caractérise par la diversité et l'originalité des musiques diffusées, par la liberté d'expression des animateurs. Ces choix ont fait de Canal B une radio

très écoutée (3^{ème} radio locale en terme d'audience), réputée pour sa liberté et son intégrité. Elle est également reconnue nationalement par ses nombreux partenaires professionnels (maisons de disques, groupes, organisateurs ...) et de plus en plus par les institutions culturelles et les collectivités publiques. Canal B est bien implantée localement. Elle couvre de nombreux festivals, se déplace pour enregistrer des émissions et est devenue un média très demandé pour la promotion de toute manifestation.

Le deuxième bâtiment est bien plus grand mais ne remplit que deux fonctions :

➤ La bibliothèque : Sur deux niveaux, elle comprend une zone réservée aux jeunes et un espace musique et multimédia. Elle est ouverte au public 25 heures par semaine et fonctionne avec cinq salariés permanents et une salariée sous contrat emploi jeune à mi-temps (cette personne occupe un autre mi-temps pour l'organisation d'expositions). Ces employés sont aidés par une vingtaine de bénévoles.

L'autre partie du bâtiment est le centre culturel.

b/ Le centre culturel

Il est l'aboutissement de la troisième et dernière tranche de construction du centre d'animation du Grand Logis, le résultat de dix ans de projet. Il a coûté un peu plus de quarante millions de francs (immobilier et mobilier).

Il comprend la salle de spectacles, un espace de rencontres (bar, tables, petite scène, ...), un hall ouvrant sur un déambulatoire où peuvent être organisées des expositions, et la salle Molière où se déroulent certains spectacles et la plupart des résidences d'artistes.

La programmation des spectacles vivants est organisée sur la saison qui se tient entre septembre et juin. La grande salle accueille tous types de spectacles : théâtre, danse, musique, spectacles de clowns, ... Cela dit, ce n'est pas une salle de concert, elle n'est pas aménagée pour recevoir certains groupes (à cause des marches, des sièges, ...). Il existe une programmation parallèle, celle du cinéma, mais elle est organisée mois par mois. Ce cinéma veut se différencier des

voisins (Chartres-De-Bretagne, Guichen, Bréal-Sous-Montfort, ...) en diffusant non seulement des films « grand publics » comparables à ceux qui passent au Gaumont et au Colombier à Rennes, mais aussi des films d'art et d'essai, qui sont adressés à un public plus restreint le mardi soir. Cependant, il n'est pas toujours aisé d'obtenir les films souhaités et le cinéma d'art et d'essai semble peu attractif dans un nouveau cinéma à l'extérieur de Rennes.

La grande salle peut donc être utilisée pour les spectacles comme pour le cinéma, ce qui est en réalité peu courant. Cette « polyvalence » était un des objectifs de la municipalité. Elle souhaitait aussi que la programmation soit de qualité mais non élitiste et que la structure réponde aux manques de certaines associations. Depuis le début il était convenu que le centre soit l'élément « voyant » de la politique culturelle bruzoise mais qu'il était indispensable que celle-ci soit intégrée dans une démarche communale globale. Le but premier de la mairie était – et est toujours – de développer un service culturel de proximité, d'affirmer une identité propre à Bruz et de soigner une image dans l'environnement intercommunal.

Le centre culturel du Grand Logis est un service communal : il fonctionne en régie directe avec la mairie. Cela signifie que le centre culturel n'a aucune autonomie, notamment financière. Le maire et le conseil municipal représentent le principal organe de gestion : le maire est le seul ordonnateur et le conseil peut fixer les prix. Pour cela ils doivent obligatoirement créer un budget annexe. Les bâtiments sont patrimoines communaux et le comptable est le receveur municipal (Trésor Public). La mairie a bien entendu droit de regard sur tout ce qui se passe au sein du Grand Logis.

3°- L'organisation interne

a/ Les moyens

Etant donné l'importance du centre culturel, les moyens mis à disposition devaient être proportionnels. Ces moyens passaient notamment par une équipe de permanents efficace, un budget conséquent, et du matériel performant.

Sur le plan humain, l'équipe du centre culturel du Grand Logis est constituée de six salariés à temps complet : un directeur, une chargée de communication, un régisseur général, une responsable des relations avec le public, une responsable de l'accueil/billetterie, un technicien projectionniste. A ceux là viennent s'ajouter un objecteur de conscience (technicien) et moi-même, stagiaire en IUT (relations avec le public, communication). Néanmoins, des manques de personnel se font ressentir quotidiennement et deux postes supplémentaires de secrétaire et de comptable seraient justifiés.

Des vacataires sont régulièrement embauchés, notamment les jours de représentation, pour tout ce qui concerne la technique du spectacle (sonorisation, éclairage, habillage du plateau, ...). Ils complètent l'équipe de techniciens permanente au Grand Logis.

Le centre culturel compte aussi sur les bénévoles qui donnent régulièrement un coup de main à l'équipe (séances de cinéma et spectacles). Ils sont notamment chargés de l'accueil (accueil principal et accueil en salle) et de la tenue de la cafétéria. Ils sont déjà quelques dizaines, âgés de 16 à 60 ans.

Sur le plan financier, le centre culturel n'a aucune autonomie : il est en régie directe avec la mairie. Cela suppose que la municipalité alloue un budget général (divisés en « sous-budgets »), rien que pour le centre culturel. Ainsi un budget a été voté pour la saison des spectacles vivants, un autre spécifique à l'ouverture, un autre propre à l'organisation des « mardis publics », ... Bien que les subventions municipales soient les plus importantes, elles ne sont pas les seuls produits du Grand Logis : on compte aussi la participation du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine (notamment sur les contrats avec les artistes), l'aide à l'action culturelle proposée par La DRAC Bretagne, et les recettes billetterie, bar et locations.

Deux membres de l'équipe du Grand Logis sont nommés régisseur des dépenses et régisseur des recettes pour contrôler l'argent circulant. En dernier lieu, c'est toujours le Trésor Public qui analyse les comptes du centre culturel.

Sur le plan matériel, il n'y a aucun problème : il semble ne rien manquer. Le matériel technique (cinéma, sonorisation, éclairage, ...) est même très performant. Le centre culturel comprend de nombreuses pièces, chacune ayant son utilité propre. La salle de spectacles et cinéma est particulièrement étudiée : les architectes ont tenu compte des inconvénients des autres salles du bassin rennais pour que l'acoustique et le confort de la salle de Bruz soit plus que convenables.

Dans l'ensemble les moyens mis à disposition au Grand Logis sont conséquents, sur tous les plans. Néanmoins il existe peut-être encore un manque sur les moyens humains : les salariés du Grand Logis sont trop souvent débordés, même lorsque l'équipe est au complet. La gestion et l'organisation du travail deviennent encore plus difficiles quand un employé est en congé (maladie ou vacances).

b/ Les services

Les services rendus par le centre culturel sont les prestations et l'accueil du public.

Les prestations sont divisées en deux catégories, comme nous l'avons déjà vu : spectacles vivants et cinéma.

Les spectacles vivants sont une famille d'arts différents : musique, théâtre, danse, humour, ... Ils

attirent donc différents publics puisque ceux ci ne s'intéressent pas tous aux mêmes types de spectacles. On distingue aussi au sein des spectacles vivants le « tout public » du « jeune public ». En effet le Grand Logis organise régulièrement des représentations spécifiques à un jeune public. De manière générale ces spectacles ont lieu la journée et non en soirée pour que les enfants et adolescents puissent venir assister à la pièce (les spectacles Jeune Public sont principalement des pièces de théâtre) avec leurs professeurs et instituteurs. Ce type de prestation spécifique est de plus en plus fréquent au Grand Logis parce que la demande de la part des différentes écoles (de Bruz ou d'ailleurs) ne cesse de croître.

En ce qui concerne le cinéma, il existe en réalité deux programmations parallèles, comme nous l'avons déjà vu : des séances pour les cinéphiles avertis (art et essais) ont lieu le mardi soir et des séances « grand public » ont lieu pendant le week-end (deux films passant chacun le samedi et le dimanche).

L'accueil du public se traduit par différents points.

Tout d'abord, un personnel d'accueil est disponible du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures : cette permanence répond aux attentes du public (renseignements, réservations, règlements, ...).

Ensuite, il existe au niveau de la sortie de la salle de spectacles un espace « libre » muni d'une petite scène et d'un bar. Les gens aiment s'y retrouver après les représentations pour boire un verre et discuter. En outre les artistes y viennent aussi après leur prestation et c'est l'occasion pour le public de s'offrir un deuxième contact avec ceux qu'ils ont vu sur scène. Il s'agit avant tout d'un espace de rencontre et de convivialité. Cet espace sert également à « démystifier » l'artiste et sa production : c'est uniquement dans ce lieu que le spectateur peut converser sans gêne avec le ou les artistes, il s'agit d'un rapport direct, naturel et simple. C'est cela aussi que souhaitent certains spectateurs.

Enfin, des soirées sont organisées une fois par mois (le premier mardi) dans cet espace. Il s'agit pour l'instant de lectures ou de petites pièces jouées à proximité du public. Ces « mardis public » ne sont pas encore tout à fait « rodés » puisque le premier a eu lieu en janvier 2001. Le principe est la simplicité et la convivialité. L'accès est libre et tous les adhérents (au nombre de 231 au mois de janvier) reçoivent un courrier avant la manifestation pour les y inviter officiellement et leur préciser le contenu exact de la soirée (horaires, manifestations, ...).

Le public peut souscrire à une adhésion : la carte d'adhérent coûte 70 francs. Elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur les spectacles vivants (exemple : si le tarif plein est de 110

francs, le tarif adhérent est de 80 francs, ce qui permet d'amortir le coût de la carte sur deux ou trois spectacles), d'inviter une personne au tarif réduit, de réserver ses places en priorité, de recevoir à domicile l'information mensuelle et le programme annuel du Grand Logis, et de bénéficier du tarif réduit dans les autres salles de Rennes Métropole ayant un accord avec le Grand Logis (seulement Pôle Sud pour l'instant). Mis à part le tarif plein et le tarif adhérent, il existe aussi le tarif réduit (comités d'entreprises, groupes, invité d'un adhérent Grand Logis, adhérent Pôle Sud), le demi-tarif (étudiants, RMistes, CES, CEC, demandeurs d'emploi), le tarif jeune (moins de 18 ans) et le tarif enfant (moins de 12 ans).

Ces différents tarifs sont similaires pour le cinéma excepté le fait que le tarif adhérent ne fonctionne pas. Il est remplacé par le « carnet fidélité » qui est composé de dix tickets coûtant 230 francs, ce qui revient à 23 francs la place de cinéma au lieu de 30 francs (tarif plein).

Les services du centre culturel sont maintenant bien établis et aussi bien assimilés par le public. Cependant le nombre d'adhérents n'augmente plus que faiblement : beaucoup ont acheté leur carte pendant l'ouverture et durant les quelques semaines suivantes, mais depuis le nombre d'inscriptions connaît une croissance faible. Cela est peut-être dû au fait que la saison culturelle se termine en juin et qu'il n'est pas judicieux pour la plupart des spectateurs d'acheter une carte d'adhérent dont la validité s'achèvera avant l'été. Par contre une hausse importante des adhésions est prévisible au mois de septembre prochain, c'est à dire au début de la saison culturelle 2001/2002.

Toutefois cette tendance n'est pas vérifiable en ce qui concerne le cinéma : en effet la date de validité est la même mais les carnets fidélité ne sont pas nominatifs (contrairement à la carte d'adhérent), ce qui suppose que l'acheteur peut redistribuer (ou revendre) son surplus à sa famille, ses amis, ou autres.

4°- Bilan

Le Grand Logis est le dernier-né des centres culturels de Rennes Métropole. Il suscite différentes réactions, comme par exemple de l'admiration (grandeur, beauté, performances techniques et acoustique de la salle, ...) mais aussi de l'indignation : comment se fait-il que l'on ouvre un troisième espace culturel au sud de Rennes alors qu'il en existe peu – et des petits – aux alentours de la capitale bretonne ? La volonté de Bruz est ainsi et ce nouveau centre culturel n'a pas pour objectif la concurrence avec ses voisins, même si cela est quasi inévitable. L'ordre du jour est plutôt à la coopération et à la complémentarité : il est évident que la concurrence n'arrangerait pas non plus les affaires du Grand Logis, c'est un espace culturel encore jeune. Bruz souhaite se développer encore plus et l'achèvement du Centre D'animation est une (grosse) étape : le maire actuel souhaite réhabiliter le centre ville, construire des parkings, bâtir une importante maison des associations et de nouveaux lotissements, réaliser un lycée public (prévu pour 2004) et un stade pour le campus de Ker Lann, ériger une nouvelle maison des enfants (la première, pourtant colossale, est jugée insuffisante), etc.

Toujours est-il que la réalisation du centre culturel semble satisfaire non seulement les habitants de Bruz et des alentours, mais aussi la population rennaise qui compte parmi les adhérents (en minorité tout de même). La réunion des spectacles et du cinéma dans une même salle est une réussite : cela ne gêne ni le public, ni les capacités techniques, et les contraintes sont en réalité minimes.

Depuis l'ouverture en novembre, le centre culturel connaît une fréquentation régulière et la quasi-totalité des spectacles ont porté jusqu'ici des résultats probants : les programmations (spectacles vivants et cinéma) semble plaire.

Cela dit le Grand Logis doit encore peaufiner son image et la répandre. Il doit faire sa place au sein de son environnement et de son milieu. Les projets à court et à long terme ne manquent pas, encore faut-il pouvoir les mener.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LES PROJETS

Nous avons vu dans une première partie l'organisation générale du centre culturel et étudié ses fonctions ainsi que ses environnements (au sein du centre d'animation, de la commune de Bruz, de Rennes Métropole, ...).

Maintenant analysons plus en profondeur la façon de travailler au Grand Logis, les différentes relations que ce travail suppose et les projets présents et à venir.

1°- Les salariés

a/ Statuts et relations hiérarchiques

Nous allons maintenant traiter des salariés et des relations hiérarchiques au cœur du centre culturel. Nous mettons donc de côté les relations hiérarchiques avec la mairie que nous avons déjà explicité et dont l'organigramme est disponible en annexes (page 37). Un mot seulement sur le comité extra municipal consultatif : il a pour objet de clarifier les attentes de la mairie, de l'équipe culturelle, et des diverses associations intéressées. Il n'est pas encore en vigueur à cause du manque de temps mais il sera composé du maire, des membres de la commission culturelle municipale, du responsable culturel, des représentants des structures municipales (bibliothèque, école de musique), de deux représentants de l'association ARC (dont un jeune), de deux représentants de chacune des associations Amicale Laïque et Jeanne d'Arc, et d'un représentant par associations indépendantes non professionnelles ou semi-professionnelles ayant des actions danse, arts plastiques, musique, théâtre sur la commune.

L'équipe du Grand Logis est composée de sept salariés (dont un à mi-temps), d'un objecteur de conscience, et d'un stagiaire DUT.

Trois des salariés sont cadres, ce sont les trois premiers arrivés au centre culturel : le directeur, la chargée de communication et adjointe à la direction, et le régisseur général.

Le directeur coordonne l'action générale et est le représentant principal de la structure. Il est le lien direct avec la mairie de Bruz qui l'a embauché en mars 2000. Il est aussi déclaré régisseur des dépenses et il se charge de la programmation « spectacles vivants »

L'adjointe de direction est sa collaboratrice directe. Elle est aussi chargée du travail de

communication, de la programmation « cinéma », et des relations publiques avec les institutions et les partenaires.

Le régisseur général de la salle de spectacle est chargé de la régie son et lumière des spectacles et de la régie cinéma, de l'organisation technique pour le cinéma et les spectacles vivants, du fonctionnement technique de la salle et du matériel, et de la gestion du personnel technique vacataire et intermittent. Il est aussi responsable de la sécurité de la salle et du public.

Trois autres postes sont sous contrat emploi jeune :

La responsable du secteur accueil public est chargée du standard téléphonique, de l'accueil, de l'information du public et du fonctionnement de la gestion et de la billetterie informatique. Elle est aussi assistante administrative et déclarée régisseur des recettes.

La chargée du développement du public est médiateur entre le public et la programmation culturelle. Elle doit constituer et développer le réseau spectateur Elle est chargée de la mission « sensibilisation du public » et des relations avec le public de la cité, et de la relation suivie avec les relais-public de la ville (écoles, associations, etc.).

La responsable arts plastiques travaille à mi-temps (elle occupe un autre mi-temps pour la bibliothèque municipale). Elle était déjà en poste avant l'arrivée du directeur et de l'équipe du centre culturel. Elle travaillait donc seule et disposait d'une salle d'exposition dans l'autre bâtiment du complexe du Grand Logis.

Il reste le projectionniste, arrivé en dernier, dont la tâche est de s'occuper non seulement de toute la partie technique liée au cinéma, mais aussi de la technique globale : il assiste le régisseur général dans son travail quotidien.

L'objecteur de conscience accompagne et assiste lui aussi le régisseur général, notamment pour la préparation technique et l'accueil des spectacles et des films et pour la maintenance du matériel.

Je suis stagiaire dans le cadre d'une formation universitaire préparant au métier d'animateur socioculturel. J'effectue des tâches variées mais je me concentre principalement sur les relations avec le public et la communication..

Hiérarchiquement, cela donne un organigramme de l'équipe culturelle divisé en cinq niveaux :

1. Le directeur culturel
2. L'adjointe de direction et chargée de communication et des relations publiques
3. Le régisseur général
4. Les trois postes sous contrat emploi jeune (arts plastiques, accueil/billetterie, développement du public), l'objecteur de conscience, et le projectionniste
5. Les intermittents techniques.

b/ Le temps de travail

Au Grand Logis, chacun doit travailler 39 heures par semaine. Ces heures s'effectuent généralement entre 9 heures le matin et 19 heures le soir.

Toutefois, il y a un certain nombre d'exceptions à cette règle :

Les techniciens (régisseur général compris) travaillent parfois jusque tard dans la nuit lorsque se déroulent des spectacles. Ces heures sont donc à récupérer pendant la semaine.

De même pour le projectionniste : le cinéma ne finit jamais très tard mais des séances ont lieu tous les samedis (après-midi et soir) et dimanches. Ce sont aussi des heures à récupérer.

En outre, les techniciens et le projectionniste ne sont pas seuls aux jours et horaires du spectacle ou du cinéma : il faut automatiquement une personne à la billetterie et souvent une autre personne qui gère l'entrée en salle ou la cafétéria. Heureusement ces salariés « en astreinte » sont secondés par des équipes de bénévoles.

Au sein de toute cette organisation, chaque salarié a du mal à respecter son quota horaire à cause de la masse de travail qu'il a à effectuer. Cela se traduit donc par de nombreuses heures de récupération pour chacun des employés. Par conséquent il faut aussi gérer ces rattrapages pour que tout le monde ne les prennent pas en même temps. Cela engendre de nouveau un autre système d'organisation spécifique aux récupérations d'heures supplémentaires.

Il faut aussi savoir qu'une heure de travail le soir, la nuit ou le week-end a la même valeur qu'une heure de travail en pleine journée pendant la semaine.

En réalité il se pose trois problèmes principaux quant à la durée de travail :

Tout d'abord, comme nous venons de le souligner, il est fréquent que le salarié travaillant dans le secteur culturel dépasse son nombre d'heures arrêté par semaine. Or ces « heures supplémentaires » ne sont pas automatiquement comptabilisées, ni même décomptées. Si elles sont décomptées, elles ne le sont pas à leur juste valeur.

Ensuite, le temps de travail sera prochainement réduit : on passera de 39 heures à 35 heures hebdomadaires. Cela suppose un mode d'organisation du travail différent et peut-être même une ou plusieurs créations d'emploi. La situation est couramment évoquée au centre culturel, et travailler dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui lorsqu'on sera passé aux 35 heures semble impossible.

Enfin, le centre culturel de Bruz est une structure jeune qui a seulement ouvert ses portes il y a trois mois. Il faut donc que les salariés qui y travaillent réussissent à s'organiser au sein du Grand Logis et de leur nouvelle équipe. Cela présume que chaque salarié ait un temps d'adaptation au mode de fonctionnement qui se cherche encore.

Le temps de travail est donc un sujet courant au centre culturel du Grand Logis, non seulement parce qu'il pose quelques problèmes, mais aussi parce que la situation risque d'empirer. Déjà, un poste de secrétariat / comptabilité serait justifié aujourd'hui pour alléger certaines charges qui pèsent sur plusieurs salariés.

2°- Les relations

Afin d'assurer la croissance et le développement du nouveau centre culturel, un réel travail de communication est établi pour tisser une toile de relations. Sans ces relations, la structure ne pourrait vivre qu'en autonomie et cela n'est pas possibles.

Enonçons donc les principales relations entretenues avec les membres du Grand Logis.

a/ Avec le public

Comme nous l'avons vu précédemment, il existe au sein de l'équipe du centre culturel une personne principalement chargée du développement des relations avec le public. Quels publics veut-elle toucher ?

Son premier travail a été le « relais écoles » : En amont il s'agit de la constitution d'un fichier d'établissements d'enseignement, de la préparation de dossiers de présentation pour les spectacles, et la prise de rendez-vous avec les enseignants.

En aval il s'agit de prendre à nouveau contact avec les enseignants pour fixer les dates de spectacles, le nombre d'élèves présents, ... et de joindre les artistes lorsque les écoles sont intéressées par l'intervention de comédiens, de chorégraphes, ...

De manière générale, les différentes rencontres ont mis en évidence une très forte attente des enseignants par rapport à la salle de spectacle.

Ceux-ci sont motivés pour établir des passerelles entre leur établissement et le Grand Logis, pour notamment trois raisons :

- La programmation, les spectacles proposés
- L'organisation de rencontres et d'ateliers avec les artistes
- La proximité géographique de la salle

Outre les spectacles proposés, les enseignants ont également fait part de leur souhait de développer d'autres collaborations :

- Opérations de sensibilisation des élèves dans les classes
- Utilisation de la salle pour des spectacles organisés par des scolaires (ex : spectacle de l'atelier théâtre du lycée St-Joseph)
- Participation à l'opération « collège au cinéma »

On peut néanmoins souligner une difficulté qui concerne essentiellement les écoles publiques : le coût des spectacles. Les enseignants des écoles publiques (maternelles et primaires) ont fait part de leur difficulté à demander aux élèves de payer leur place (bien que le tarif soit peu élevé), invoquant qu'un texte précise la totale gratuité de l'école publique, y compris pour les sorties effectuées sur le temps scolaire. Dès lors, une solution peut-elle être envisagée ? Diminuer le coût des spectacles ou octroyer une subvention pour les sorties scolaires et notamment culturelles ?

Ces difficultés financières n'ont en revanche jamais été mentionnées par les établissements privés, qui ont exprimé un enthousiasme sans réserve pour la salle de spectacles.

Aujourd'hui les séances réservées aux scolaires sont très demandées au centre culturel du Grand Logis.

Un second travail a été effectué avec le foyer logement. Toutefois, compte tenu du rythme de vie des résidants, ceux-ci sont davantage intéressés par des spectacles et des projections de cinéma en journée. Il représentent donc un public moins actif, mais surtout moins nombreux que les scolaires. Cependant une dizaine de résidants sont intéressés par les prestations du centre culturel : ils étaient présents le jeudi 9 novembre (premier jour d'ouverture) pour assister à la représentation du spectacles « Femmes, folie, fantastique » par le Théâtre Isidore. Quelques autres sont aussi venus pendant le week-end (samedi 11 et dimanche 12 novembre).

Les résidants du foyer logement sont un public peu régulier et peu disponible aux heures des spectacles. Malgré tout, il est « prévu » des collaborations foyer logement / Grand Logis.

Il est aussi souhaité qu'une relation fiable Comités d'Entreprises / Grand Logis existe. Un contact a déjà eu lieu avec le responsable du CE du CELAR (centre de recherche public rattaché au

ministère de la défense) de Bruz. Dès l'établissement de la programmation pour la saison culturelle 2000/2001, il était prévu un tarif spécial pour les différents CE (Tarif Réduit). Ce type de relais est en cours de développement.

Des actions de sensibilisation envers les particuliers sont aussi proposées. Ces opérations d'information et de communication peuvent par exemple avoir lieu lors de la journée des associations de Bruz ou encore lors de la manifestation sur les équipements culturels de l'agglomération (Centre Colombia à Rennes).

Ce relais avec les particuliers est aussi pris en compte avec la constitution du fichier adhérents (plus de 230 adhérents actuellement). Le relais est exercé par le biais d'un envoi régulier de courrier à domicile informant le particulier sur les spectacles, projections et manifestations à venir.

Semblable au fichier adhérents, il existe aussi désormais un fichier pour les relais institutionnels : il présente bon nombre de compagnies de théâtre, de maisons de production, de lieux de diffusion culturelle, ... du grand ouest avec les contacts principaux pour chaque structure. Un courrier, accompagné de la programmation des spectacles vivants, leur a été envoyé environ un mois avant l'ouverture. Il s'agit aussi d'une base de donnée claire et concise qui servira toujours.

Enfin un relais presse a aussi été mis en place. Il permet de relancer la presse, notamment pour rappeler périodiquement les dates de spectacles afin d'apparaître dans l'agenda culturel des différents supports d'informations. Nous envoyons de même des communiqués de presse et des textes de présentations aux radios et aux télévisions pour organiser des reportages et des interviews sur le Grand Logis.

Les relations avec le public se font donc à deux niveaux :

Directement, avec les relais écoles, foyer logement, comités d'entreprises, et particuliers.

Indirectement, avec les relations entretenues avec les différents médias et supports de communication.

b/ Avec les différentes administrations

Les services administratifs avec lesquels les relations sont fréquentes sont bien entendu la mairie de Bruz et le Trésor Public : les relations avec la mairie peuvent être formelles (réunions du conseil municipal, entretiens avec les élus, ...) ou informelles (l'adjoint à la culture par exemple « passe » fréquemment au Grand Logis). La mairie a droit (et devoir) de contrôler les diverses actions et le fonctionnement de la structure, particulièrement en ce moment où l'on assiste au « lancement » et au développement du projet culturel de la commune.

Une fois par semaine, le régisseur des recettes se rend au Trésor Public pour déposer les différents produits de la semaine passée (spectacles vivants, cinéma, cafétéria).

En ce qui concerne uniquement le cinéma, nous devons régulièrement envoyer au CNC (Centre National de la Cinématographie) les bordereaux officiels précisant les modalités de chaque séance : titre du film, durée, recettes, nombres d'entrées, les différents tarifs, ...

Créé par la loi du 25 octobre 1946, le Centre national de la cinématographie est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous l'autorité du Ministre de la culture et de la communication. Les missions principales du CNC sont :

- la réglementation,
- le soutien à l'économie du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia,
- la promotion du cinéma et de l'audiovisuel et leur diffusion auprès de tous les publics,
- la protection et la diffusion du patrimoine cinématographique.

Des relations (particulièrement d'ordre financier) existent aussi avec la DRAC et le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit de deux organismes subventionneurs dans le cadre d'actions culturelles spécifiques. Le Grand Logis adhère par exemple au projet « collège au cinéma ». Il s'agit d'une action sensibilisant les collégiens au cinéma dont les principaux acteurs sont le Conseil Général, les collèges et différentes salles de cinéma du département.

c/ Les collaborations

Les premières collaborations ont été dirigées vers les lieux de diffusion culturelle avoisinants, tels que l'Aire Libre et Pôle Sud. Des tarifs préférentiels et complémentaires ont ainsi été mis en place entre le Grand Logis et le centre culturel de Chartres-De-Bretagne : les adhérents de l'une des structures bénéficient des tarifs réduits au sein de l'autre. En outre les deux programmations sont parallèles et sensées se différencier. Par exemple, on ne verra jamais le même soir deux spectacles de même type à Chartres-De-Bretagne et à Bruz. Les deux structures ont préféré jouer la complémentarité plutôt que de se marcher sur les pieds. Cette complémentarité s'exerce surtout en ce qui concerne les spectacles vivants, peu en ce qui concerne le cinéma. Les deux espaces culturels sont par exemples partenaires (les deux seuls) dans le cadre du quatrième festival « aux quatre coins du monde » : la manifestation dure trois jours et le public peut assister à des expositions, des reportages, des séances de cinéma, des vidéos, des débats, ... pour découvrir la culture et les paysages du reste du monde.

La collaboration avec l'Aire Libre est moindre. Cependant, le Grand Logis organise deux représentations au mois de mars d'une pièce de Hrabal faisant partie d'une trilogie. Les deux autres volets ont été présentés à Saint-Jacques-De-La-Lande. Le troisième est joué à Bruz. Cette trilogie est jouée par Digor Dor, compagnie théâtrale indépendante mais aussi rattachée à l'Aire Libre.

Le Grand Logis collabore aussi avec des organismes spécifiques au cinéma ou au spectacle vivant.

En ce qui concerne le cinéma, nous travaillons avec la SOREDIC, entreprise intermédiaire qui distribue aux lieux de diffusion cinématographique les films désirés (ou restants ...).

Pour les spectacles vivants, nous entretenons la relation avec le GACO (Groupement d'Action Culturelle de l'Ouest) ou Théâtre s en Bretagne. Dans le cadre des missions de service

public qui lui sont confiées par le Conseil Régional de Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Théâtre s en Bretagne est un lieu de rencontre, d'information et de formation au service de l'aménagement du territoire breton et de la création théâtrale en région.

Les interventions du GACO ont pour objet :

- de favoriser les échanges entre les différents acteurs culturels de la région
- d'encourager l'émergence de volontés culturelles nouvelles
- de privilégier la rencontre du public avec les formations théâtrales contemporaines

En Ille-et-Vilaine, 15 autres structures adhèrent au GACO, dont le Pôle Sud et l'Aire Libre.

Pour sa première saison le Grand Logis est aussi partenaire de Clair Obscur dans le cadre de Travelling. Il sera en mars un lieu de diffusion cinématographique supplémentaire pour le festival annuel.

3°- Les projets

a/ En général

L'objectif principal est de continuer à développer l'action culturelle du Grand Logis à travers les différentes programmations et les partenariats.

Depuis son ouverture des actions sont mises en place pour sensibiliser différents publics. Ainsi nous continuons et modifions les actions mises en place : nous essayons de travailler de plus en plus avec les comités d'entreprises et nous développons particulièrement les prestations pour les jeunes publics. En effet la demande pour ces derniers croît et il est envisagé de leur réserver des plages horaires, les mercredis et les vacances scolaires par exemple, afin d'intéresser non seulement les écoles mais aussi les centres de loisir.

Pour la prochaine saison culturelle (2001 / 2002), il est prévu de multiplier les séances de spectacle vivant, notamment en ce qui concerne le théâtre : cette année, seule une compagnie a pu se représenter sur deux séances.

Il est aussi question de développer des actions thématiques, sans pour autant parler de festival : nous essaierons d'organiser des temps forts pendant la programmation autour de thèmes choisis, où cinéma, spectacles vivants et expositions pourront être mêlés dans un ensemble cohérent.

Telles sont les principales orientations pour la saison à venir.

b/ Mon projet de stage

Un des objectifs principaux du centre culturel du Grand Logis est de sensibiliser la population de Bruz et des alentours à certaines pratiques culturelles.

Lors de l'ouverture en novembre dernier, plusieurs groupes de personnes sont venus me voir (notamment après les concerts de Trio S.V.P. et de Rosita Amorès) pour nous féliciter de ce cadre (le bar, les tables et la petite scène). Elles voyaient en ce lieu un espace de rencontres, de

convivialité, mais aussi de découverte. Elles m'ont aussi confié qu'elles aimeraient revenir assister à des spectacles simples et originaux dans cette même place.

C'est pourquoi je propose ici un projet qui se rapproche de ce concept de simplicité et d'originalité. Il vise essentiellement le public des moins de trente ans, a priori dynamique et dont la venue au centre culturel pourrait s'avérer régulière.

En outre, un de mes objectifs de stage est de monter et réaliser un projet, et mes préoccupations au sein de l'équipe du Grand Logis doivent être celles des relations avec le public.

Le projet consiste en l'élaboration de rencontres musicales (mini concerts) entre un public (principalement celui énoncé ci-dessus) et des artistes. Pour que ce projet soit cohérent, ces rencontres pourraient se dérouler régulièrement (une fois par mois) dans l'enceinte du centre culturel (a priori dans l'espace rencontres).

Il est vrai que le principe peut rappeler celui des mardis publics, mais les objectifs ne sont différents.

Les objectifs :

- Sensibiliser un public visé (les moins de trente ans) à une fréquentation régulière du Grand Logis, afin de les familiariser non seulement avec l'équipement, mais aussi avec la programmation de la saison.
- Profiter des nombreux avantages de la structure du Grand Logis afin d'accentuer son rôle de proximité. En complémentarité avec les mardis publics, ces manifestations régulières pourraient répondre à une attente du public rencontré lors de l'ouverture.
- Présenter à au public certains styles et pratiques musicaux, différents à chaque session : Le groupe ou l'artiste est le moyen que l'on peut proposer pour faire découvrir certaines pratiques musicales qui ne figurent pas dans la programmation de la saison. Il est

évident que l'on ne peut pas produire des concerts de tous styles dans la salle de spectacle : elle n'est pas configurée pour recevoir des groupes de rock, de musique électronique, de reggae, ... Il pourrait être intéressant d'amener de manière annexe ces genres de musique : ils peuvent être présentés dans des conditions simples auprès de la cafétéria du centre culturel.

- Présenter le local de répétition aux artistes qui viendront se produire : ce lieu serait susceptible de les intéresser pour y travailler. Les « rencontres musicales » peuvent aussi être un moyen de communication et de publicité. A l'inverse, on pourrait offrir aux groupes locaux qui répèteront au Grand Logis l'occasion de se produire à Bruz lors d'une de ces « rencontres musicales ».
- Etant donné que le premier public visé est « les moins de trente ans », il est possible d'inclure des jeunes dans ce projet (bénévoles acteurs). Ainsi des partenariats avec l'espace jeunes ou l'association Charivari sont envisageables. Cela pourra apporter stabilité et motivation au projet.
- Remplir mes obligations universitaires : je suis une formation en I.U.T qui comprend un stage lors de la deuxième année. Ce stage doit m'apporter des éléments alimentant mes acquis et ma réflexion d'animateur socioculturel. Cet apprentissage doit passer par l'élaboration d'un projet dans ma structure d'accueil. Avec ces « rencontres musicales », je souhaite non seulement apporter ma contribution au centre culturel du Grand Logis, mais aussi mener de front ma formation.

Les moyens nécessaires :

- Moyens humains :

L'objectif principal est la constitution d'une équipe de bénévoles impliqués dans ces « rencontres musicales ». Ceux-ci pourraient alors assurer la vente de consommations et les entrées. Afin de ne pas mobiliser les permanents du Grand Logis, on pourrait envisager la création d'une caisse restreinte que je me propose de gérer.

➤ Moyens techniques :

Pour la réalisation de ces concerts, le Grand Logis pourrait mettre à disposition une sonorisation adaptée. En règle générale, les groupes sont autonomes, je pourrais cependant les aider techniquement si besoin. Exceptionnellement, je pourrais faire appel au technicien compétent.

➤ Moyens financiers :

Enfin, sur le plan budgétaire, le centre culturel devra probablement financer l'intégralité de la manifestation (paiement de la prestation des artistes et des frais qui y sont liés, achat de boissons, coûts divers).

En retour, il sera remis au centre culturel les recettes des soirées, c'est à dire les entrées et les ventes de consommations (voir tableau budgétaire page suivante).

Exemple de budget prévisionnel pour une soirée

DEPENSES	RECETTES
Indemnité groupe	2000
	Entrée (x50 à 30 francs)
	1500
SACEM (soit 8% du cachet)	160
Sonorisation	1000
	Valorisation Grand Logis
	1000
Catering	300
Boissons	250
	Boissons (coef 3,3)
	825
Communication	1000
SOUS TOTAL	4710
	SOUS TOTAL
	3325
	Charge du Grand Logis
	1385
TOTAL	4710
	TOTAL
	4710

Ce projet de « rencontres musicales » ne doit pas être perçu comme un spectacle supplémentaire, mais comme une manifestation culturelle complémentaire à ce qui existe déjà au Grand Logis. Sa réalisation permettrait sûrement d'intéresser des gens qui ne viennent pas encore au centre culturel et de les sensibiliser au reste de la programmation (spectacles vivants, cinéma). Cependant, l'accomplissement de cette entreprise demande l'appui du Grand Logis, notamment en matière de budget. Ce type de manifestation demande un peu d'investissement financier et occasionnera probablement des pertes, particulièrement lors des premières réalisations.

Pour finir, je pense que ce projet peut représenter un atout pour le Grand Logis, comme pour ma formation. Il s'agit avant tout d'un travail de sensibilisation et d'interaction avec le public, ce pourquoi je suis au centre culturel de Bruz.

Le partenariat avec l'association Charivari est déjà bien avancé. Il s'agit d'une association constituée de jeunes lycéens et étudiants « chapeautés » par l'animateur de l'espace jeunes. Leur objectif commun est d'organiser des manifestations musicales sur leur commune. C'est pourquoi quelques bénévoles actifs de l'association sont intéressés par le projet de ces rencontres musicales. Cependant le temps qu'ils ont à consacrer au projet est minime puisqu'ils sont très pris par leurs études et d'autres projets parallèles.

En outre les relations entre Charivari et la mairie sont tendues car plusieurs membres de l'association (dont le président) sont des enfants de parents acteurs de l'opposition. Il existe donc certains différents, notamment à la veille des élections municipales.

L'échéance du projet correspond avec la date de prestation : le vendredi 6 avril.

CONCLUSION

La salle de spectacles du Grand Logis est une nouvelle structure dans le paysage de Bruz, commune qui ne cesse de grandir. Dans l'ensemble la population semble satisfaite de l'existence de ce lieu et des services qu'il rend. En outre il assure la notoriété de la municipalité et celle-ci souhaite en tirer profit lors des prochaines élections où deux –voire trois – listes se présenteront, dont l'actuelle en place.

Le Grand Logis n'a aucune appellation spécifique. Certains le nomme simplement « centre culturel », d'autres préfèrent utiliser les expressions « salle de spectacles » ou encore « lieu de diffusion culturelle ». Quoiqu'il en soit, il est parfois ambigu de l'appeler « Grand Logis » étant donné qu'il s'agit du nom du Centre d'Animation en entier et qu'il comprend de nombreux pôles dont les actions sont très différentes de celles du centre culturel.

Sa construction a nécessité de lourds investissements et suppose d'importants frais de fonctionnement, et ce sur le long terme. L'élaboration du Grand Logis n'était de toute façon pas programmée pour être rentable. Le centre d'animation en général et la salle de spectacle en particulier ont été créés dans l'optique du soin de l'image de la commune par rapport aux agglomérations voisines, voire à Rennes Métropole. Selon Gilbert Le Guern, l'adjoint à la culture de Bruz, la mairie se devait « de répondre à « l'appétit culturel » constaté par des rencontres entre les porteurs de projets et tous les publics ». Il ajoute que la région « dispose d'une offre culturelle riche et diversifiée. Il est donc souhaitable que cette offre profite au plus grand nombre » (*Vivre à Bruz*, rubrique *actualités municipales*, décembre 1999).

La salle de spectacle du Grand Logis serait donc pour lui un espace de diffusion intermédiaire qui répond non seulement à la demande locale, mais aussi à l'offre culturelle du bassin rennais.

En ce qui concerne la demande locale, les attentes du public semblent comblées. Celui-ci n'hésite cependant pas à dénoncer ce qui ne lui plaît pas ou peu. Ainsi la programmation cinéma a évolué depuis le mois novembre : la population bruquoise souhaite en effet voir au Grand Logis une programmation semblable à celle des grands cinémas de Rennes. Les séances d'art et d'essai - ou tout cas plus cinéphiles – existent toujours mais en plus petit nombre. De plus, à l'image des spectacles vivants, la programmation cinéma affiche désormais plus de films spécifiques au jeune public, notamment pendant les vacances scolaires.

De manière générale, les objectifs des programmations sont clairs : offrir des prestations de qualité -

tant dans la prestation elle-même que dans les conditions de spectacle (confort, simplicité, convivialité, ...) – accessibles à tous.

Depuis mars 2000 et surtout depuis l'ouverture, l'équipe travaillant au sein du Grand Logis ne cesse de développer les relations avec le public et les médias, les collaborations, et le confort de l'accès au service.

Toutefois il faudra encore attendre avant de faire un bilan sur les actions, les finances et l'image de la salle de spectacles : développer et stabiliser une telle entreprise demande beaucoup de temps. Depuis le mois de novembre, le fonctionnement a déjà évolué et évoluera encore. En outre les projets ne manquent pas et les programmations de la saison prochaine seront probablement différentes, tant sur le fond que sur la forme.

De la même manière que le Grand Logis est l'élément voyant de la politique culturelle de la mairie, la structure n'est pas simplement un lieu où sont présentés des spectacles et du cinéma. A côté des représentations, il s'installe une réelle relation avec les publics au sein même de « leur » Grand Logis : une relation de proximité, de simplicité pour un service de qualité, où le point de vue du spectateur peut basculer à tout moment (spectateur « passif », spectateur devenant bénévole, rencontres avec les artistes, représentations plus restreintes, ...). Le Grand Logis n'est « pas uniquement un lieu de diffusion. Il nous faut également développer une action de sensibilisation et de proximité [...]. Il y [a] des résidences d'artistes et des rencontres avec le public. Nous avons envie que les gens viennent s'approprier le lieu et s'y sentent à l'aise » (J.L. Beauvieux, directeur, *Ouest-France* du 27/09/2000).

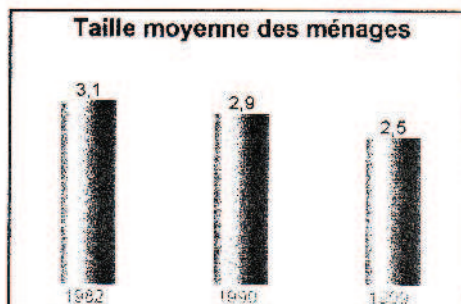
ANNEXES

Principaux Indicateurs 1999

Liste des produits

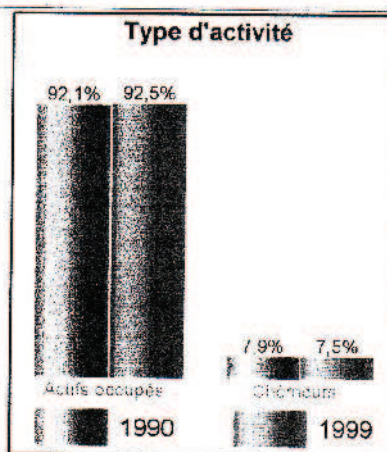
Page : Principaux indicateurs : Ménages

Catégorie	Proportion (%)
1 personne	31,3%
2 personnes	26,5%
3 personnes	14,0%
4 personnes	19,3%
5 personnes	7,6%
6 personnes et plus	1,4%
Total	100,0%
Nombre : 5 223	



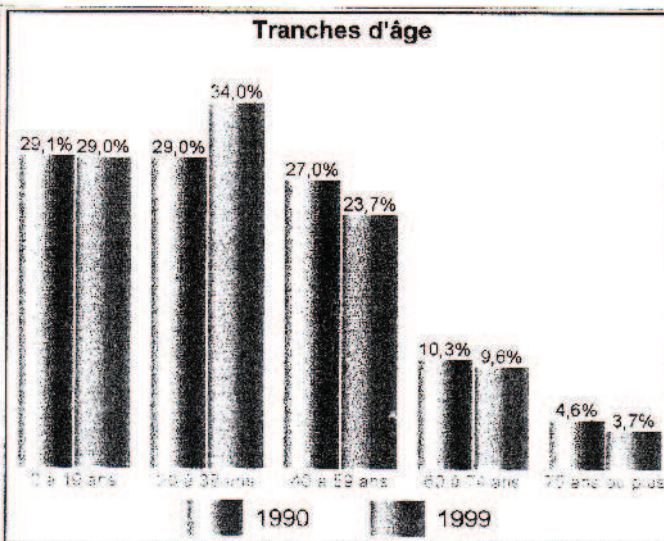
Page : Principaux indicateurs : Population active

	Hommes	Femmes	Total	
Actifs occupés	94,7%	90,0%	92,5%	
Chômeurs	5,3%	10,0%	7,5%	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
Nombre		3 202	2 839	6 041



Page : Principaux indicateurs : Population

	Hommes	Femmes	Total	
0 à 19 ans	29,5%	28,5%	29,0%	
20 à 39 ans	34,4%	33,6%	34,0%	
40 à 59 ans	23,5%	23,9%	23,7%	
60 à 74 ans	9,7%	9,5%	9,6%	
75 ans ou plus	2,8%	4,6%	3,7%	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
Nombre		6 618	6 563	13 181



	Hommes	Femmes	Total	
Total	53,8%	46,2%	100,0%	
Nombre		50	43	93

Principaux Indicateurs 1999

Page : Principaux indicateurs : Logements

Rés principales		93,3%
Rés sec et logts occ		1,0%
Logements vacants		5,6%
Total	%	100,0%
	Nombre	5 597

Avant 1949		8,4%
De 1949 à 1974		24,1%
De 1975 à 1981		9,9%
De 1982 à 1989		8,7%
1990 ou après		48,8%
Total	%	100,0%
	Nombre	5 597

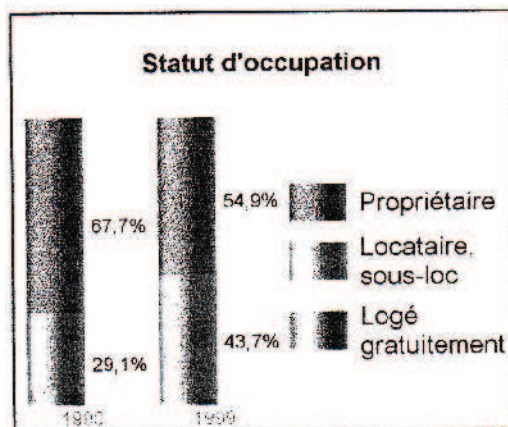
Maison individuelle		69,8%
Immeuble collectif		26,9%
Autre		3,3%
Total	%	100,0%
	Nombre	5 223

Rés pr WC intérieur		98,0%
Rés pr sans b ni d		0,7%
Rés pr bains douche		99,3%

Central collectif		2,7%
Central individuel		92,6%
Sans chauff central		4,7%
Total	%	100,0%
	Nombre	5 223

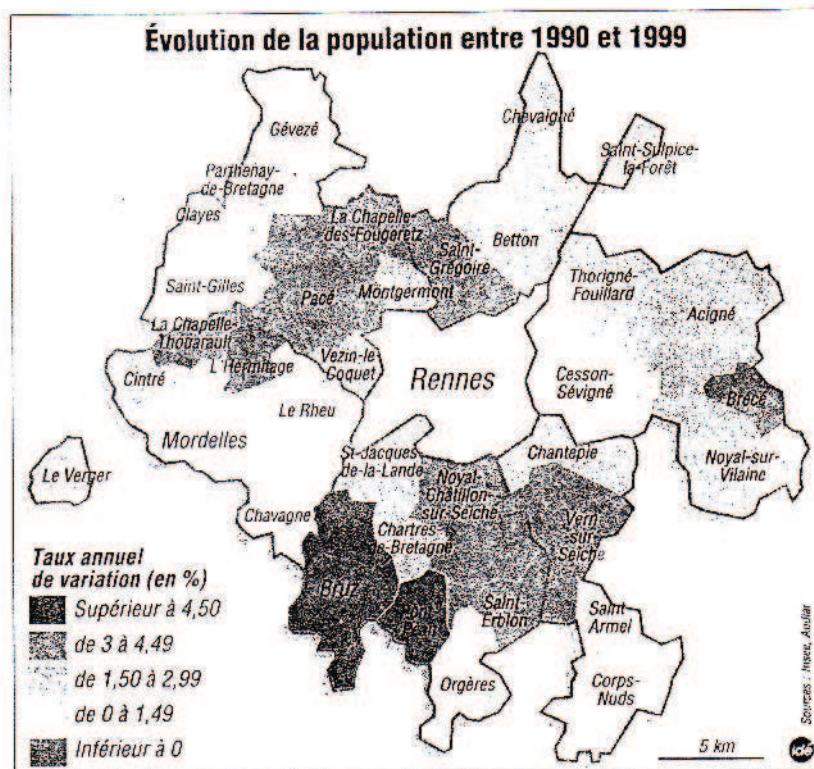
1 pièce		15,8%
2 pièces		10,5%
3 pièces		12,3%
4 pièces		17,8%
5 pièces ou plus		43,6%
Total	%	100,0%
	Nombre	5 223

Propriétaire		54,9%
Locataire, sous-loc		43,7%
Logé gratuitement		1,4%
Total	%	100,0%
	Nombre	5 223



**Extrait de l'enquête de
« L'info métropole, le magazine de l'agglomération rennaise »
N° 92 – 15 octobre / 15 novembre 2000**

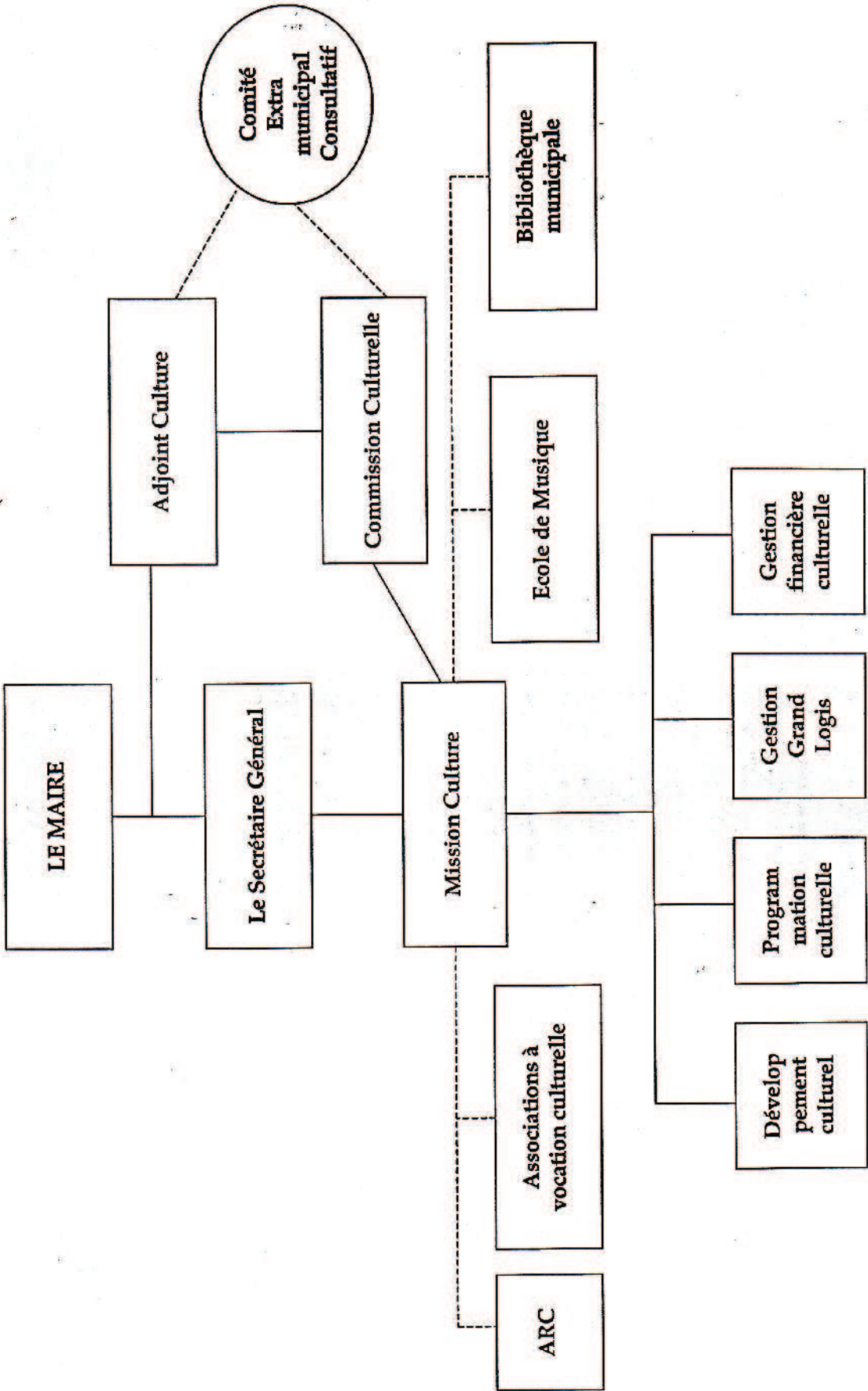
**Article pages 12, 13, 14 et 15 : « Recensement : qui sont les métropolitains ? »
Pierre Dechifre**



- Celles dont la population s'est le plus accrue depuis 1990
Bruz: + 62,8%; Pont-Péan: + 59,8%; Pacé: + 42,1%

L'agglomération enregistre la 3^e croissance de population, après Toulouse et Montpellier. Le sud (Bruz, Pont-Péan) enregistre les progressions les plus fortes.

Organisation Municipale de la Culture à Bruz





La saison culturelle 2000-2001 à Rennes et dans sa métropole **Bruz ouvre son Grand Logis**

C'est le petit dernier des centres culturels de l'agglomération rennaise. Bruz, 15 000 habitants, ouvrira son Grand Logis en novembre prochain. Etat des lieux.

Centre-bourg de Bruz. Derrière la mairie. Ici, il y a eu une ferme, puis une maison des jeunes, il y a une douzaine d'années. Et une bibliothèque tenue par des bénévoles, un point info-jeunesse, un pôle emploi, la radio Canal B, des ateliers de pratique artistique... Jusqu'à ce que le Grand Logis prenne sa forme actuelle, avec la construction d'une nouvelle bibliothèque et enfin le projet d'une salle de spectacles.

« Je suis arrivé en mars. Il n'y avait encore ni toit, ni murs. J'avais l'impression d'être dans un théâtre antique », se souvient Jean-Louis Beauvieux. Six mois après, les travaux sont dans leur phase finale. Ils laissent entrevoir une salle bien proportionnée, en arc de cercle, avec 400 places disposées sur assez peu de hauteur. Bruz ouvrira son centre culturel le 9 novembre prochain. « La ville a gagné quelque 8 000 habitants en dix ans. Ils ont, pour beaucoup, entre 25 et 45 ans. Nous sommes une com-

mune qui rajeunit. Des gens qui ont une demande de prestation culturelle. »

La réponse est là. Le Grand Logis ne veut pas être une simple salle à remplir à l'occasion, mais un centre culturel avec une vraie programmation en chanson et théâtre. « Pas uniquement un lieu de diffusion. Il nous faut également développer une action de sensibilisation et de proximité à travers trois formes : les arts plastiques, la danse contemporaine, le théâtre. Il y aura des résidences d'artistes et des rencontres avec le public. Nous avons envie que les gens viennent s'approprier le lieu et s'y sentent à l'aise. »

La « concurrence » proche (Pôle Sud à Chartres et l'Aire Libre à Saint-Jacques) ne gêne pas le moins du monde Jean-Louis Beauvieux. « Cela fait trois salles pour 30 000 habitants. Mais nous nous complétons. Avec le Pôle Sud, nous nous sommes déjà rencontrés pour coordonner nos programmations. Et les adhérents de nos deux salles bénéficieront d'un même tarif réduit. Le public doit pouvoir circuler selon son intérêt. Il aura trois propositions de spectacle vivant dans la semaine. »

Le nouveau directeur ne cache



Devant le Grand Logis, Jean-Louis Beauvieux (directeur), Marie-Laure Seïté (administration-communication) et Richard François, régisseur.

pas, pour autant, que cette première saison ressemble à « un bond dans l'inconnu, avec pas mal d'utopie. Mais cela ne nous déplaît pas. Il n'y a pas d'histoire à re-

prendre, à continuer, à contester. Il n'y a qu'à se créer, dans une ville qui se développe. »

Michel TROADEC.

Jean-Louis Beauvieux, directeur

« J'aime l'âme bretonne, sa dynamique. C'est une région de créateurs. » Originaire du Périgord, Jean-Louis Beauvieux a depuis longtemps les deux pieds plantés en Bretagne. Sa passion, c'est d'abord le théâtre pour lequel il a tout fait : acteur, metteur en scène, producteur, gestionnaire de compagnie... À Rennes, il a notamment travaillé avec Jean-Pierre Jacquet et Hervé Lelardoux. Mais il a aussi été artiste-décorateur en art chinois... Et a repris les études pour passer un DESS Gestion, médiation et développement culturel, à Rouen. Sensible à la décentralisation, il voulait travailler dans une ville de moins de 20 000 habitants. Bruz lui en donne l'occasion. Il sera secondé par Marie-Laure Seïté, qui a été responsable culturel à Laval et secrétaire de direction à « La Passerelle », scène nationale à Saint-Brieuc.

Fiche d'identité

Le Grand Logis, 10 avenue du Général de Gaulle, Bruz. 02 99 05 30 62.
Capacité : 440 places.
Budget : 740 000 F pour l'artistique (spectacles et expositions). Construction du lieu : 6,2 millions de francs (H.T.).
Huit salariés.

Le programme

Voici la toute première programmation du Grand Logis, à dominante chanson (de très beaux artistes), avec un peu de théâtre, de danse et des clowns...

Week-end d'ouverture

Jeudi 9 novembre. Théâtre Isidore
Vendredi 10. Casse-Pipe ; lectures publiques.

Samedi 11. Les concierges (création déambulatoire) ; Rosita Amors (chanteuse de charme...) ; compagnie Dram Bakus (théâtre burlesque) ; Trio SVP (cabaret) ; L'Empreinte (danse contemporaine).
Dimanche 12. Les concierges ; carte blanche école de musique ; Arz Nevez (celtique à cordes...)

Et puis...

24 novembre : Juliette (chanson)
7 décembre : Stéphane Blok (pop-chanson)



La chanteuse Arielle, dans la lignée de Barbara, une des découvertes les plus intéressantes en chanson, ces dernières années, en concert en février à Bruz.

14 décembre : Benoît Mardon (jazz-flamenco)

21 décembre : « Buffo », Howard Buten (clown blanc)

19 janvier : La Belle Société (chanson)
26 janvier : compagnie Sortie de route (théâtre)
1 février : Arielle (chanson)
23, 24, 25 février : festival Aux 4 coins du monde (image/reportage)
1 mars : les Founambules (clowns blancs)
15 mars : Artango duo (tango)
22, 23 mars : « Oncle Pépène », par Digor Dor (théâtre)
29 mars : « 1, 2, 3 », par l'Empreinte (danse contemporaine)
20 avril : les Matapèstes (clowns de théâtre)
26 avril : Céline Caussimon (chanson)
17 mai : la Tordue (chanson)
23 mai : Katé Mè (trad) suivi d'un fest-noz.

Il faut y ajouter les expositions d'arts plastiques, les spectacles jeune public, le cinéma (3 films hebdomadaires), les mardis du public (rencontre mensuelle).

Le Grand Logis présente l'une des plus belles salles du département **Bruz ouvre son centre culturel**



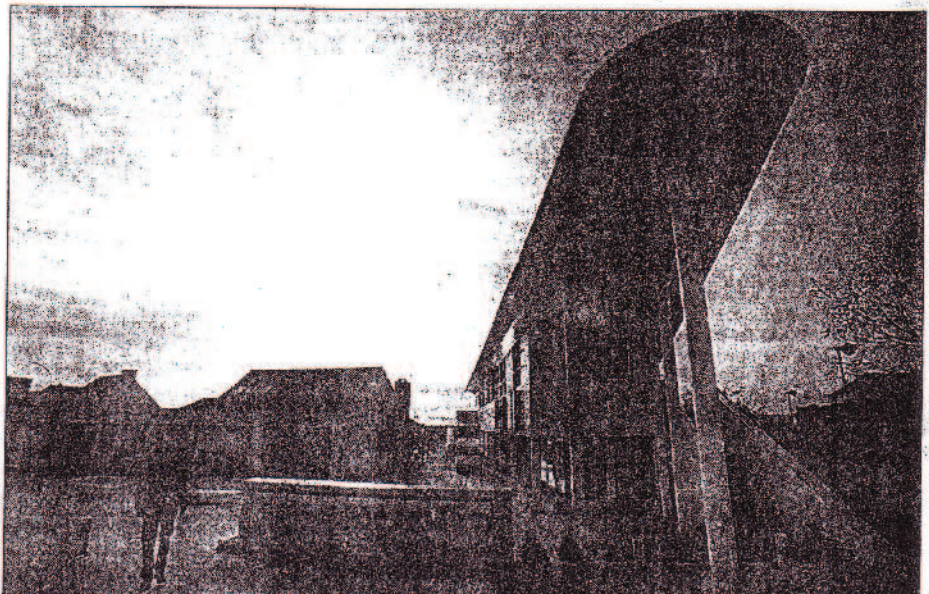
Ils sont fin prêts... Voici une partie de l'équipe du centre culturel du Grand Logis autour de son directeur Jean-Louis Beauvieux (au centre au premier rang).

Le Centre culturel du Grand Logis à Bruz ouvre aujourd'hui sa salle de 446 sièges, tout à fait impressionnante. Reste à la découvrir avec des spectacles sur scène, ou avec l'écran de cinéma, à partir d'aujourd'hui.

Tout devrait être fini à l'heure H, mais les derniers jours ont été pour le moins fébriles... Juste, juste... Le centre culturel Le Grand Logis ouvre aujourd'hui et il faut bien admettre qu'il est superbe. Reste bien sûr à voir et à entendre en condition de spectacle. Mais déjà, cette salle un peu courbe permettant une vision parfaite sur une scène de 130 m² de surface de jeu promet. À la fois pour les artistes et pour les spectateurs.

« Sa conception a tenu compte des défauts d'autres salles », souffle Jean-Louis Beauvieux, le directeur, qui entre ainsi, avec son équipe, dans un équipement que pas mal de collègues vont lui envier... Mais le plus heureux, c'est très certainement Gilbert Le Guern, adjoint à la Culture. Il est à l'origine du Grand Logis et se félicite de son achèvement. Pour lui, sa commune se devait d'offrir à la fois un équipement sportif (c'était fait) et un équipement culturel de qualité.

Quand la décision a été prise, en 1993, Bruz ne totalisait que 8 400 habitants. La commune en est aujourd'hui à 13 200, avec une bonne por-



Le Grand Logis se présente en deux bâtiments. La salle de spectacles est dans le prolongement de la bibliothèque dans l'aile à droite.

portion de jeunes : 8 300 habitants ont moins de 39 ans et la moyenne d'âge est de 34 ans. Un public idéal. Autour de cet équipement, d'autres projets devraient se mettre en place, notamment une commission culturelle

extra-municipale composée des acteurs culturels de la commune. Notez que le premier grand rendez-vous tout public, c'est du cinéma, ce soir (voir la grille). Et que le sud de l'agglomération est particulièrement bien

doté en espaces culturels, avec Bruz, Chartres et Saint-Jacques de la Lande.

Michel TROADEC.

Contacts : 02 99 05 30 62.